

A.L.X. TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 302 rue de Thor - Parc Euréka
34000 MONTPELLIER
377 509 260 R.C.S. MONTPELLIER

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MARS 2026**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à **1 537 789,11 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **1 537 789,11 euros**

A titre de dividendes **1 250 000,00 euros**

Soit 416,66 euros par action

Le solde, soit la somme de **287 789,11 euros**

En totalité au compte « **Autres réserves** »

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 : 800 000,00 euros, soit 266,66 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 333,33 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 798 666,66 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

- **Le 08.12.2023** : 2 500 000,00 euros, soit 833,33 euros par titre,
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 166,66 euros
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 495 833,33 euros
- **Le 22.03.2024** : 1 250 000,00 euros, soit 416,66 euros par titre,
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 250 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2024 : 1 250 000,00 euros, soit 416,66 euros par titre,
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 250 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

Certifié conforme par la Présidente
Société GDLX
représentée par Monsieur Frédéric GAUCH

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'G' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.

Plaquette

SAS ALX TECHNOLOGIES

Certifié conforme



302 Rue de Thor
34000 Montpellier

Exercice clos le 30/09/2025

SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture :
30/09/2025



PKF Arsilon Conseil - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France - SARI au capital de 14 509 100 €. Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS, RCS PARIS 913 046 835, TVA n° FR 03 913 046 835, SIRET 913 046 835 00264. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Conseil est membre de PKF Global, le réseau des entités membres de PKF International Limited, dont chaque membre est une entité juridique distincte et indépendante vis-à-vis de laquelle aucune responsabilité ne saurait être recherchée pour une quelconque action ou inaction d'une autre entité membre ou société correspondante.

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2. Principes, règles et méthodes comptables	3
3. Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1. Actif immobilisé	4
3.2. Actif circulant	9
3.3. Autres informations sur l'actif	10
3.4. Passif	12
3.4.1. Capitaux propres	12
3.4.2. Provisions	13
3.4.3. Autres informations sur le passif	15
4. Informations relatives aux postes du compte de résultat	18
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	18
4.2. Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.3. Charges et produits exceptionnels	18
4.4. Transferts de charges	19
5. Informations relatives à l'effectif	20
6. Informations relatives à la fiscalité	21
6.1. Informations relatives au régime fiscal	21
7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	22
7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés	22
7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	23

1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société avait décidé, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2020, de soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences d'exploitation des éléments présentant le caractère d'actifs incorporels immobilisés répondant aux critères prévus à l'article 238 du CGI (dispositif fiscal de "l'IP BOX").

La société a déposé des réclamations contentieuses au titre des exercices 2020-2023 qui ont été rejetées par l'administration.

A la date de l'arrêté des comptes une procédure de recours est engagée devant le tribunal administratif. Dans ce contexte incertain, la direction a décidé de ne comptabiliser aucun produit à recevoir.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'exercice 2024 et 2025, les calculs ne sont pas finalisés.

Compte tenu de l'incertitude relative à l'estimation de l'économie d'IS afférente aucun produit n'a été comptabilisé.

Il est précisé que les économies attendues sont significatives.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 15/12/2025.

3. Informations relatives aux postes du bilan

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	301 168	1 831	3 783	299 216
Corporelles	Terrains	68 634	-	-	68 634
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 732	-	507	38 225
	Installations générales, agencements, aménagements divers	182 174	996	8 247	174 922
	Matériel de transport	21 893	-	-	21 893
	Matériel de bureau et mobilier informatique	99 549	7 496	27 538	79 508
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		410 981	8 492	36 292	383 181
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	53 665	-	-	53 665
TOTAL IV		53 665	-	-	53 665
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		765 814	10 323	40 075	736 062

Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			1 831		
Immobilisations corporelles			8 492		
Immobilisations financières					
TOTAL			10 323		

Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					3 783
Immobilisations corporelles					36 292
Immobilisations financières					
TOTAL					40 075

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		233 540	31 791	3 783	261 548
Terrains		44 683	4 085	-	48 768
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		18 394	6 048	507	23 935
Autres Immobilisations incorporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	127 652	13 338	8 247	132 742
	Matériel de transport	17 967	3 103	-	21 383

	Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 279	8 835	27 538	69 576
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		296 975	35 409	36 292	296 405
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		530 515	67 200	40 075	557 952

3.1.3. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

A la clôture des comptes, la dotation d'élève à 23 150 €.

3.2. Actif circulant

3.2.1. Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

3.2.2. Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	Situations et mouvements			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	237 496	193 951	237 496	193 951
Créances	4 374	21 840	3 698	22 516
Autres	-	-	-	-
TOTAL	241 870	215 791	241 194	216 466

3.3. Autres informations sur l'actif

3.3.1. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	53 665	-	53 665
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	45 983	45 983	-
	Autres créances clients	1 994 529	1 994 529	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 130	3 130	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	36 812	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	2 855	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	10 722	10 722	-
Charges constatées d'avance		299 539	299 539	-
TOTAL		2 447 234	2 393 570	53 665

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.3.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	486
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	3 280
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	10 722
Personnel	-
Sécurité sociale	3 130
État	2 855
Divers	-
TOTAL	20 472

3.4. Passif

3.4.1. Capitaux propres

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 000	100 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 000	100 000

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	100 000	-	-	100 000
Réserves, primes et écarts	1 811 853	84 933	-	1 896 786
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	1 334 933	202 856	-	1 537 789
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 246 786	287 789	-	3 534 575

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 1 250 000 Euros.

3.4.2. Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	276 854	288 703	276 854	288 703
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	276 854	288 703	276 854	288 703

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	276 854	288 703	276 854	288 703
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-

Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	276 854	288 703	276 854	288 703

3.4.3. Autres informations sur le passif

3.4.3.1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		639 094	639 094	-	-
Personnel et comptes rattachés		303 663	303 663	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		157 515	157 515	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	68 417	68 417	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	116 989	116 989	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 194	20 194	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		504 167	504 167	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		110 264	110 264	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		690 586	690 586	-	-

TOTAL	2 610 888	2 610 888	-	-
--------------	-----------	-----------	---	---

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	325
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	138 345
Charges sociales provisionnées	47 963
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	116 357
RRR à accorder, avoirs à établir	110 109

Participation des salariés	-
Personnel	165 317
Sécurité sociale	32 740
Autres charges fiscales	15 290
Divers	-
TOTAL	626 122

4. Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	479 718	105 769	585 487
Production vendue : Biens	5 419 020	569 965	5 988 985
Services	2 740 650	116 457	2 857 106
Chiffre d'affaires net	8 639 387	792 191	9 431 578

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

BMA AUDIT		
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 610	
Au titre d'autres prestations		
<i>Honoraires totaux</i>	<i>9 610</i>	

4.3. Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Opérations de gestion	12 811	
Autres		253
<i>TOTAL</i>	<i>12 811</i>	<i>253</i>

4.4. Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	Exceptionnel
QP salariale TR	38 924		
AN véhicules	33 285		
<i>TOTAL</i>	<i>72 209</i>		

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

<i>Personnel salarié</i>	
Cadres	10
Agents de maîtrise et Techniciens	21
Employés	6
Apprentis / contrats pro	3
<i>TOTAL</i>	<i>40</i>

6. Informations relatives à la fiscalité

6.1. Informations relatives au régime fiscal

• Résultat de l'exercice	+	1 537 789
• Impôt sur les bénéfices	+	531 313
• Résultat avant impôt	=	2 069 102
• Variation des provisions réglementées		
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les engagements de retraite sont présentés en engagements hors bilan pour un montant de 127 038 € à la date de la clôture.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- Augmentation annuelle des salaires : 1.5 % pour les cadres et 1.5 % pour les non-cadres
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3.72 % (inflation comprise)
- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Taux de rotation retenu 0 % pour les cadres et 2 % pour les non-cadres
- Taux de charges sociales patronales 45 % pour les non-cadres et 50 % pour les cadres.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				321 411	321 411
Amortissements :					
Cumuls exercices antérieurs					
Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :					
Cumuls exercices antérieurs				122 015	122 015
Exercices				65 847	65 847
TOTAL				187 863	187 863
Redevances restant à payer :					
A 1 an au plus	-	-	-	50 294	50 294
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	83 254	83 254
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	133 548	133 548
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et 5 ans au plus					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					

Désignation de l'entreprise : SAS ALX TECHNOLOGIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 302 Rue de Thor 34000 Montpellier		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 7 7 5 0 9 2 6 0 0 0 0 2 4			Néant ☐ *
		Exercice N clos le 31 01 09 2015	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ALX TECHNOLOGIES		Néant ☐ *	
		Exercice N		30092025	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100000..)	DA	100000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	1886785		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1537789		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	3534574		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	288703		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	288703		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	504167		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	191		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	639093		
	Dettes fiscales et sociales	DY	666777		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	110263		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	690585		
TOTAL (IV)	EC	2611078			
	Écarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6434356			
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2610887		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ALX TECHNOLOGIES						Néant ☐ *			
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	479717	FB	105769	FC	585486	
	Production vendue	bienes *	FD	5419019	FE	569965	FF	5988984	
		services *	FG	2740649	FH	116456	FI	2857106	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	8639386	FK	792190	FL	9431577	
	Production stockée *						FM	112582	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	416	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	590258	
	Autres produits (I) (11)						FQ	26	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	10134862	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	231417	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	-5750	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3315233	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	21378	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1581351	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	59932	
	Salaires et traitements *						FY	1685455	
	Charges sociales (10)						FZ	582238	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	-dortations aux amortissements (14)*				GA	67199	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	215790
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	288703
	Autres charges (12)						GE	8924	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	8051875	
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2082987	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10293	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	36	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	10330		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11853	
	Différences négatives de change						GS	8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	11861	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)				GV	-1530		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2081456		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS ALX TECHNOLOGIES										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	252	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	252	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	12810	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	12810	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-12558
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	531109
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	10145445
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8607656
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	1537789
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières							HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *							HP	64864	
		— Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées p								1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9) Dont transferts de charges								A1	72209	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)								A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :											
				facultatives	A6		obligatoires	A9			
				dont cotisations facultatives Madelin	A7						
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8						
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	23150		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N			
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Détail en annexe											
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ALX TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALX TECHNOLOGIES** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des

procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier,
26 février 2026 | 09:23 CET

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Thomas Villesseche

Actif			Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	67 715	53 197	14 517	21 327
		Fonds commercial (1)	231 500	208 350	23 150	46 300
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	299 215	261 547	37 667	67 627
	Immobilisations corporelles	Terrains	68 633	48 768	19 865	23 950
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	38 225	23 934	14 290	20 337
		Autres immobilisations corporelles	276 322	223 701	52 621	69 718
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
			TOTAL	383 181	296 404	86 776
	Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		53 664		53 664	53 664	
	TOTAL	53 664		53 664	53 664	
Total de l'actif immobilisé			736 061	557 952	178 109	235 299
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	821 089	62 984	758 104	744 964
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	1 361 630	98 342	1 263 288	1 139 352
		Marchandises	254 103	32 624	221 479	218 055
			2 436 823	193 950	2 242 872	2 102 372
		Avances et acomptes versés sur commandes	146 472		146 472	75 904
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	2 040 512	22 515	2 017 997	1 670 770
		Autres créances	53 518		53 518	250 608
		Capital souscrit et appelé, non versé				
			TOTAL	2 094 031	22 515	2 071 515
	Divers	Valeurs mobilières de placement	45		45	45
		(dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 495 803		1 495 803	1 364 242	
	TOTAL	1 495 848		1 495 848	1 364 287	
Charges constatées d'avance			299 538		299 538	338 906
Total de l'actif circulant			6 472 713	216 466	6 256 247	5 802 850
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			7 208 775	774 418	6 434 356	6 038 149
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 886 785	1 801 852
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation	1 537 789	1 334 932
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)		
	Situation nette avant répartition	3 534 574	3 246 785
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		3 534 574	3 246 785
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	288 703	276 854
	Provisions pour charges		
Total		288 703	276 854
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		324
	Emprunts et dettes financières divers (3)	504 167	504 879
	Total	504 167	505 203
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	191	14 279
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	639 093	781 574
	Dettes fiscales et sociales	666 777	537 610
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL DU PASSIF	Autres dettes	110 263	75 670
	Instruments de trésorerie		
Total		1 416 135	1 394 856
Produits constatés d'avance		690 585	600 169
Total des dettes et des produits constatés d'avance		2 611 078	2 514 509
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 434 356	6 038 149
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	133 548	149 195
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	2 610 887	2 500 229
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	479 717	105 769	585 486	695 921
	Production vendue : - Biens	5 419 019	569 965	5 988 984	5 565 765
	- Services	2 740 649	116 456	2 857 106	2 499 620
	Chiffre d'affaires net	8 639 386	792 190	9 431 577	8 761 307
	Production stockée			112 582	178
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			416	17 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			590 258	745 702
	Autres produits			26	23
Total				10 134 862	9 524 211
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			231 417	254 598
	Variation de stocks			-5 750	-24 985
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			3 315 233	3 075 861
	Variation de stocks			21 378	122 333
	Autres achats et charges externes (3)			1 581 351	1 466 519
	Impôts, taxes et versements assimilés			59 932	61 782
	Salaires et traitements			1 685 455	1 640 148
	Charges sociales			582 238	590 130
	Dotations • sur immobilisations amortissements			67 199	69 940
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			215 790	241 870
Autres charges	• pour risques et charges			288 703	276 854
				8 924	3 121
Total				8 051 875	7 778 176
Résultat d'exploitation			A	2 082 987	1 746 034
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				7
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			10 293	36 445
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			36	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total				10 330	36 452
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			11 853	9 306
	Différences négatives de change			8	36
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				11 861	9 342
Résultat financier			D	-1 530	27 109
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	2 081 456	1 773 144

		Du 01/10/2024 Au 30/09/2025 12 mois	Du 01/10/2023 Au 30/09/2024 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	252	13 439
	Reprises sur provisions et transferts de charge		9 768
	Total	252	23 207
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 810	344
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		124
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	12 810	468
Résultat exceptionnel		F	-12 558
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	531 109
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			460 950
		1 537 789	1 334 932
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	64 864	54 096
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS ALX TECHNOLOGIES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture :
30/09/2025



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2. Principes, règles et méthodes comptables	3
3. Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1. Actif immobilisé.....	4
3.2. Actif circulant	9
3.3. Autres informations sur l'actif.....	10
3.4. Passif	12
3.4.1. Capitaux propres	12
3.4.2. Provisions	13
3.4.3. Autres informations sur le passif.....	15
4. Informations relatives aux postes du compte de résultat	18
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	18
4.2. Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.3. Charges et produits exceptionnels.....	18
4.4. Transferts de charges.....	19
5. Informations relatives à l'effectif.....	20
6. Informations relatives à la fiscalité	21
6.1. Informations relatives au régime fiscal	21
7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	22
7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés	22
7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail	23

1 . Faits caractéristiques de l'exercice

La société avait décidé, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2020, de soumettre à une imposition séparée au taux de 10% le résultat net de la concession de licences d'exploitation des éléments présentant le caractère d'actifs incorporels immobilisés répondant aux critères prévus à l'article 238 du CGI (dispositif fiscal de "l'IP BOX").

La société a déposé des réclamations contentieuses au titre des exercices 2020-2023 qui ont été rejetées par l'administration.

A la date de l'arrêté des comptes une procédure de recours est engagée devant le tribunal administratif. Dans ce contexte incertain, la direction a décidé de ne comptabiliser aucun produit à recevoir.

Par ailleurs, pour ce qui concerne l'exercice 2024 et 2025, les calculs ne sont pas finalisés.

Compte tenu de l'incertitude relative à l'estimation de l'économie d'IS afférente aucun produit n'a été comptabilisé.

Il est précisé que les économies attendues sont significatives.

2 . Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés en date du 15/12/2025.

3. Informations relatives aux postes du bilan

3.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

3.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	301 168	1 831	3 783	299 216
Corporelles	Terrains	68 634	-	-	68 634
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 732	-	507	38 225
	Installations générales, agencements, aménagements divers	182 174	996	8 247	174 922
	Matériel de transport	21 893	-	-	21 893
	Matériel de bureau et mobilier informatique	99 549	7 496	27 538	79 508
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	410 981	8 492	36 292	383 181
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	53 665	-	-	53 665
	TOTAL IV	53 665	-	-	53 665
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	765 814	10 323	40 075	736 062

Natures des Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			1 831		
Immobilisations corporelles			8 492		
Immobilisations financières					
TOTAL			10 323		

Nature des Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					3 783
Immobilisations corporelles					36 292
Immobilisations financières					
TOTAL					40 075

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

3.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 1 à 5 ans
- Constructions et aménagement des constructions : 10 à 50 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		233 540	31 791	3 783	261 548
Terrains		44 683	4 085	-	48 768
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		18 394	6 048	507	23 935
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	127 652	13 338	8 247	132 742
	Matériel de transport	17 967	3 103	-	21 383

	Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 279	8 835	27 538	69 576
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		296 975	35 409	36 292	296 405
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		530 515	67 200	40 075	557 952

3.1.3. Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

Fonds commercial

Le fonds commercial est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est alors amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

A la clôture des comptes, la dotation d'élève à 23 150 €.

3.2. Actif circulant

3.2.1. Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

3.2.2. Tableau des dépréciations de l'actif circulant

Rubriques	<i>Situations et mouvements</i>			
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	237 496	193 951	237 496	193 951
Créances	4 374	21 840	3 698	22 516
Autres	-	-	-	-
TOTAL	241 870	215 791	241 194	216 466

3.3. Autres informations sur l'actif

3.3.1. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	53 665	-	53 665
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	45 983	45 983	-
	Autres créances clients	1 994 529	1 994 529	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 130	3 130	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	36 812	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	2 855	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	10 722	10 722	-
	Charges constatées d'avance	299 539	299 539	-
TOTAL		2 447 234	2 393 570	53 665

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

3.3.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	486
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	3 280
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	10 722
Personnel	-
Sécurité sociale	3 130
État	2 855
Divers	-
TOTAL	20 472

3.4. Passif

3.4.1. Capitaux propres

Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	3 000	100 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	3 000	100 000

Variation des capitaux propres

Libellés	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin Exercice
Capital	100 000	-	-	100 000
Réserves, primes et écarts	1 811 853	84 933	-	1 896 786
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	1 334 933	202 856	-	1 537 789
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 246 786	287 789	-	3 534 575

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la distribution de dividendes d'un montant de 1 250 000 Euros.

3.4.2. Provisions

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice (1) (2)	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	276 854	288 703	276 854	288 703
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	276 854	288 703	276 854	288 703

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	276 854	288 703	276 854	288 703
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-

Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	276 854	288 703	276 854	288 703

3.4.3. Autres informations sur le passif

3.4.3.1. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		639 094	639 094	-	-
Personnel et comptes rattachés		303 663	303 663	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		157 515	157 515	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	68 417	68 417	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	116 989	116 989	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 194	20 194	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		504 167	504 167	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		110 264	110 264	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		690 586	690 586	-	-

TOTAL	2 610 888	2 610 888	-	-
--------------	-----------	-----------	---	---

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	325
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	138 345
Charges sociales provisionnées	47 963
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	116 357
RRR à accorder, avoirs à établir	110 109

Participation des salariés	-
Personnel	165 317
Sécurité sociale	32 740
Autres charges fiscales	15 290
Divers	-
TOTAL	626 122

4. Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	479 718	105 769	585 487
Production vendue :			
Biens	5 419 020	569 965	5 988 985
Services	2 740 650	116 457	2 857 106
Chiffre d'affaires net	8 639 387	792 191	9 431 578

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes

	BMA AUDIT	
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 610	
Au titre d'autres prestations		
<i>Honoraires totaux</i>	<i>9 610</i>	

4.3. Charges et produits exceptionnels

Détail du résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice	Charges	Produits
Opérations de gestion	12 811	
Autres		253
<i>TOTAL</i>	<i>12 811</i>	<i>253</i>

4.4. Transferts de charges

Nature	Exploitation	Financier	<i>Exceptionnel</i>
QP salariale TR	38 924		
AN véhicules	33 285		
<i>TOTAL</i>	<i>72 209</i>		

5. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	10
Agents de maîtrise et Techniciens	21
Employés	6
Apprentis / contrats pro	3
<i>TOTAL</i>	<i>40</i>

6. Informations relatives à la fiscalité

6.1. Informations relatives au régime fiscal

· Résultat de l'exercice	+	1 537 789
· Impôt sur les bénéfices	+	531 313
· Résultat avant impôt	=	2 069 102
· Variation des provisions réglementées		
· Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	

7. Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Les engagements de retraite sont présentés en engagements hors bilan pour un montant de 127 038 € à la date de la clôture.

Paramètres économiques pour le calcul de la dette actuarielle :

- Augmentation annuelle des salaires : 1.5 % pour les cadres et 1.5 % pour les non-cadres
- Taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds : 3.72 % (inflation comprise)
- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Taux de rotation retenu 0 % pour les cadres et 2 % pour les non-cadres
- Taux de charges sociales patronales 45 % pour les non-cadres et 50 % pour les cadres.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision, mais d'engagement hors bilan.

7.2. Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				321 411	321 411
Amortissements :					
Cumuls exercices antérieurs					
Dotation de l'exercice					
TOTAL					
Redevances payées :					
Cumuls exercices antérieurs				122 015	122 015
Exercices				65 847	65 847
TOTAL				187 863	187 863
Redevances restant à payer :					
A 1 an au plus	-	-	-	50 294	50 294
A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	83 254	83 254
A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	133 548	133 548
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
A plus d'1 an et 5 ans au plus					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice					